

Action Sociale

CNAS du 10 mars 2026

Déclaration Liminaire

A l'instar « d'un jour sans fin », les instances se suivent, mais nos préoccupations et déclarations n'évoluent guère.

FO Finances s'inquiétait des milliards d'économies du budget 2025, le budget 2026 n'y changera rien.

Pour la fonction publique, le régime sec reste de rigueur pour les fonctionnaires. Pas de dégel du point d'indice, pas de retour de la GIPA, maintien de la réduction de 10 % de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie, limitation de la hausse de la masse salariale, aucune nouvelle mesure catégorielle de revalorisation... et pour couronner le tout, une baisse drastique du budget de l'Action Sociale Interministérielle à hauteur de 20M€, impactant les SRIAS également.

S'agissant des effectifs, notre ministère subit à nouveau des suppressions d'emplois. **FO Finances** dénonce une fois de plus une attaque en règle, en particulier à la DGFiP. Ce qui engendre des perspectives désastreuses avec de graves conséquences sur le service public et les conditions de vie au travail des agents : surcharge de travail, pression managériale voire management toxique, perte de sens, craintes sur l'avenir des missions ou de certaines directions et bien plus dramatiques un nombre de suicides et de tentatives de suicides historiquement élevé à la DGFiP.

Ce CNAS est l'occasion d'aborder le budget 2026. Même s'il reste quasiment identique à 2025, soit

102 M € après une mise en réserve de 5,5 %, il ne prend en compte ni l'inflation, ni les besoins croissants des agents dans un contexte calamiteux. Quant aux prochaines années, les craintes sont grandes de le voir diminuer de façon drastique, tel celui de l'action sociale interministérielle.

Notre Action Sociale Ministérielle demeure un élément essentiel d'attractivité, issue d'un combat historique qui a permis aux agents de bénéficier de prestations/subventions de qualité en matière de restauration, de logement, de vacances, de parentalité... Notre Action Sociale Ministérielle est encore plus déterminante avec la baisse du pouvoir d'achat en berne depuis de nombreuses années.

La revue des prestations engagée en 2025 par le Secrétariat Général doit répondre aux nouvelles attentes des bénéficiaires, actifs et retraités, en plaçant l'agent au cœur du dispositif. Notre Action Sociale Ministérielle doit maintenir son caractère « social » pour répondre aux personnels et être complémentaire de l'Action Sociale Interministérielle.

FO Finances revendique une amélioration des prestations sans contrainte budgétaire.

Le budget confirme l'importance croissante des dépenses de restauration, premier poste avec 54 % en 2026 contre 40 % en 2019 impactant les autres périmètres de l'Action Sociale.

Pour **FO Finances**, la restauration collective doit demeurer la solution « prioritaire », toujours à un prix attractif pour TOUS les agents de notre ministère, y compris les agents CCRF.

Sans solution, le titre-restaurant doit s'appliquer. **FO Finances** revendique une hausse de sa valeur faciale à hauteur de 10 €.

En matière de logement, l'État et notre ministère doivent investir et construire sur nos emprises domaniales. Il faut également envisager d'autres solutions comme le développement des meublés en particulier en province, la colocation, ou la prise en charge des cautions par l'État.

Autre sujet, les vacances et les colonies, la méthode du « 1^{er} arrivé, 1^{er} servi » est l'exemple-type d'une mesure non sociale. **FO Finances** exige un changement de procédure avec la mise en place d'une période dédiée au dépôt des dossiers sur la plateforme ASF Vacances, pour éviter les problèmes de connexion, suivie d'une étude des dossiers en fonction de critères sociaux : RFR, famille monoparentale, aidant, ou handicap.

Ce CNAS présente la note d'orientation ministérielle à destination des présidents de CDAS, qui sont les garants d'un dialogue social local de qualité. **FO Finances** rappelle que les CDAS sont des instances indépendantes, en matière de choix des actions, qui doivent tenir, à minima, 3 instances annuelles. Les représentants doivent bénéficier du respect du droit syndical en matière d'autorisation d'absence. L'administration doit leur fournir des documents explicités en amont de la réunion, afin d'éclairer les débats. La note d'orientation rappelle également l'importance du sujet restauration.

Enfin, **FO Finances** demande au Secrétariat Général de continuer à porter auprès de notre ministre, l'importance historique de notre Action Sociale et la nécessité de maintenir un budget à hauteur des besoins et de l'attachement des personnels, actifs et retraités à ces prestations.



chacun pour tous avec